

Définition Clocher : (n.m.) Dans un édifice religieux, tour abritant les cloches.

Terme dérivé de cloche, provenant du bas-latin clocca (cloche), apporté d'Irlande par les premiers moines irlandais. Le suffixe -er est un agent d'action, c'est-à-dire qu'il qualifie quelque-chose qui se rapporte à autre chose. Un d'autres termes, un clocher est un édifice qui se rapporte aux cloches. Il est mentionné pour la première fois en français dans le Roman de Rou, de Wace (XIIe siècle) : « Robert s'emba ti [se précipita] el mostier [église] sus en la tor desqu'al clochier. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation

